



L'an deux mille vingt-cinq le 30 du mois de janvier s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale du 23 janvier, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis - Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel
M. RAKOTONDAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique
Mme MARANDE Carole – M. WARION Jacques - Mme SCHEFFLER Véronique - M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe
Mme MARCHAL Astrid –Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY Dominique - M. GAY Gérard –
M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – Mme LORETTE Delphine
M. MEVELLEC Mickaël - M. 'HUILIER Nicolas – M. BECKER Bernard –. M. THIRY Philippe – M. FRANCOIS Vincent
M. IEMETTI Jean Marc - M. BRIDARD Jean Marc – M. DIEDLER Franck – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony
M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique - M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain
Procurations – M. HOLZER Alain à M. WARION Jacques- M. Philippe VOINSON à Mme FRANCOIS Valérie – M. FAGOT
REVURAT Yannick à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony
Excusé(e)s : M. JOLY Philippe – M. MICHEL Olivier – M. ORY Denis
Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude
L'assemblée dénombrait : **41 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55
Présents : 37
Pouvoirs : 4
Excusés : 3
Votants : 41
Date d'affichage : 5 février 2025

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 41
Contre :
Absentions :

INSTITUTION

07 /01/2025

Autorisation donnée au Président de procéder à la signature d'un bail emphytéotique avec la mairie de Champenoux

Claude THOMAS, président, rappelle le projet de rassemblement des sites administratifs.

Il est proposé d'autoriser le Président à signer avec la mairie de Champenoux un bail emphytéotique (à l'euro symbolique sur 99ans) portant sur un bâtiment situé sur la parcelle référencée AB 642 de 196 m² qui accueillera l'extension des nouveaux bureau de la CCSGC.

Le bâtiment est composé de :

- rez-de-chaussée: salle communale polyvalente
- étage: plateau à aménager en bureau
- combles: non aménagées
- l'espace extérieur côté étant à usage communal tout en permettant l'accès à l'étage vers la partie communautaire.

Le volume mis à disposition sera de forme rectangulaire à usage de bureau pour une superficie de 119 m².

Les documents nécessaires pour la réalisation de cette opération sont annexés à la présente délibération:

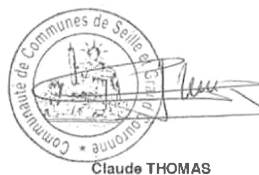
- Le projet de bail emphytéotique rédigé par maître Moulin,
- L'état descriptif en volume rédigé par maître Moulin à l'aide des plans du cabinet de géomètre « A mesure »,
- La division en volume du bâtiment et le document d'arpentage,

Les frais sont à la charge de la CCSGC.

Au vu de ces éléments, il est proposé d'autoriser le président à signer tous les documents nécessaires à ces opérations

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la signature d'un bail emphytéotique et de l'état descriptif en volume ci joints
- **Autorise** le président à signer tous les documents nécessaires à cette transaction et notamment le dit-bail



Claude THOMAS
2025.02.05 09:31:03 +0100
Ref:8105246-12168681-1-D
Signature numérique
le Président